

## I- De 1936 à 1962 : vers des savoirs enseignés autour des techniques sportives

✚ Passage d'une leçon organisée par la **réalisation de mouvements gymniques très éclectiques** à partir des **méthodes d'EP suédoise, française, hébertisme, jeux, sports** à une leçon fondée **sur la transmission de techniques sportives** dans quelques « sports de base »

Quoi ?	Pourquoi ?
Quels savoirs enseignés et quelle évolution ?	Quels sont les déterminants expliquant ces nouveaux savoirs enseignés basés sur la méthode sportive et dépassant les T.O de la 4 <sup>e</sup> République (1941-1945) et du début de la 5 <sup>e</sup> République (1959) ?
Les leçons : quelles pratiques des enseignants ?	1) La création <b>d'instituts de formation favorables aux activités sportives</b>
<p>○ La leçon décrite par <b>J. Thibault</b>, Itinéraire d'un professeur d'EP (1992), explique l'enseignement de son professeur <b>à la fin des années 30</b> lors de sa scolarité, semble caractériser <b>les savoirs enseignés en ce début de période</b>. « Les leçons se référaient strictement au plan préconisé par la <b>Méthode Française</b> ». Cela étant confirmé par <b>Gomet</b> (2012) : Durant l'entre-deux-guerre (1918-1939), « la méthode française semble bien être la référence des enseignants »</p> <p><u>Les savoirs proposés lors de la leçon de la méthode française se composaient de 2 parties :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Gymnastique « préparatoire » ou de « formation »</b> : qui vise à <b>développer les qualités physiques</b> à partir d'exercices conformes aux lois naturelles du mouvements et aux données scientifiques (le mouvement complet, continu et arrondi) comprenant des « marches cadencées », de « <b>mouvements d'assouplissement intéressants successivement les bras, les jambes, le tronc, les muscles abdominaux et dorsaux</b> »,</li> <li><b>Gymnastique « d'application »</b> : qui vise à appliquer les forces acquises lors de la 1<sup>ère</sup> partie de leçon, comprenant des <b>activités sportives</b> (gymnastique (barre fixe, parallèles, anneaux, cheval), <b>athlétisme</b> (saut en hauteur, en longueur, grimper de cordes ; ou bien lors des journées de plein air : dans la cour : « <b>course de vitesse, jeux traditionnels</b> (drapeau, épervier), de rencontres de <b>basket</b> ou de <b>natation</b> dans une partie aménagée de la rivière »</li> </ol>	<p>○ Naturellement, la mise en place des IREP (à partir de 1927), puis de l'ENEP (en 1933), rattachés aux facultés de médecine, est totalement associée au <b>monopole médical, scientifique et rationnel</b> de l'époque, concevant l'enseignant d'EP comme un « <b>auxiliaire médical</b> » (<b>S. Fauché et Orthous</b>, 1990) devant construire cet « <b>homme sain</b> » (<b>G. Andrieu</b>, 1990). Ceci se fait par la transmission de <b>connaissances anatomiques et physiologiques</b> (<b>El Boujjoufi</b> (2007). De nombreux <b>professeurs de médecine</b> prendront la direction de ces instituts.</p> <p><b>C'est pourquoi les pratiques réelles de ces enseignants, une fois dans les établissements, diffusent une EPS éclectique où les référents gymniques et méthodiques, les fondations rationnelles et les savoirs corporels dominant.</b></p> <p>○ <b>DEBAT / évolution :</b></p> <p>Toutefois, cette orientation provoque des <b>réactions</b>. Tout d'abord, <b>G. Hébert</b> va lutter contre les médecins. Son cri contre le monopole et l'incompétence des médecins à former des professionnels dans les IREP et à l'ENEP : « <b>La direction des IREP doit être confiée à des universitaires et non à des médecins</b> ». (revue « EP », 1927). Ensuite, « <b>Gare à une EP médecinifiée</b> » s'écrie le docteur <b>Pierre-Nadal</b> (1931). Face à ces critiques, <b>Laffont</b> (Ministre de l'instruction publique) en 1935, instituera une commission chargée d'étudier la question de la formation des enseignants. Dès lors, <b>Charley-Bert</b> va être démis de ces fonctions à l'ENEP (créé en 1933) et est remplacé par <b>Ernest Loisel</b>. En 1935, <b>Ernest Loisel</b> publie <u>Les bases psychologiques de l'EP</u> et écrit : « <b>Après l'âge militaire et après l'âge médicale de l'EP, doit venir l'âge pédagogique</b> ».</p> <p>○ Ce changement de directeur se traduira par un changement d'orientation de la formation : <b>Hébertisme, pratiques sportives, seront donc à la base d'une nouvelle dynamique de formation des cadres</b></p> <p>○ Plus tard, <b>la création des 2 ENSEPS (1947)</b> sera l'occasion de renouveler la formation des enseignants, notamment par une introduction des <b>sciences humaines</b>, des questions psychopédagogiques. <b>Le rôle de R. Mérand</b>, à l'ENSEPS garçon, sera déterminant pour <b>permettre aux nouveaux enseignants d'envisager une utilisation éducative du sport pour former les élèves</b>.</p> <p>○ De plus, <b>Les CREGS (1941)</b>, transformés en CREPS en 1945, vont permettre le recrutement d'un personnel en nombre important sous un modèle qualifié par <b>J. Saint Martin et B. Caritey</b> (2006) de « <b>technicien</b> » (ils ont des <b>épreuves théoriques relatives aux connaissances techniques et réglementaires sur le sport</b> → ce sont</p>